



Indemnisation assurance voiture suite vol

Par **rkia**, le **20/11/2014 à 17:03**

Bonjour,rnrnMa voiture a été volé 9 mois après son acquisition, je suis assurée contre le vol.rnMon assurance (Massif)a fait évaluer ma voiture par un expert qui l'a estimé à 2800€.rnMais l'assurance me dit que j'aurai un remboursement de 2000€.rnQuel recours je peux avoir?rnrncDT?

Par **moisse**, le **20/11/2014 à 18:32**

Bonsoir,rnPetite prime=grosse franchise.rnVous avez souscrit un contrat comportant une franchise de 800 euros.rnL'assureur retient donc ce montant de franchise, jusqu'au jour où le responsable du vol sera connu et retrouvé.